

Roland COURTOT
Géographe
Professeur émérite
UMR-TELEMME

en collaboration avec

Coline PERRIN
Doctorante
UMR-TELEMME

générales et des caractères spécifiques. En effet, les différences de conjoncture économique et d'encadrement réglementaire et institutionnel, entraînant des différences de chronologie dans l'étalement urbain, sa morphologie et sa gestion, permettent de considérer ces espaces méditerranéens comme des « laboratoires d'étude ». En même temps, la comparaison des modes de gestion d'un pays à l'autre et des solutions apportées à des problèmes identiques peut préparer des solutions réglementaires à l'échelle européenne.

Documents référencés de rang 1 :

Crige, Géoméditerranée (2003) « Analyse de l'évolution de l'occupation du sol (à partir des données Corine land cover 1988 et de la banque de données de l'occupation du sol 1999-2000) », CRIGE-PACA, 61p.

Eloumi M., Jouve A.-M (dir.), (2003) « Bouleversements fonciers en Méditerranée, des agricultures sous le choc de l'urbanisation et des privatisations », Karthala – CIHEAM, Montpellier, 2003, 384p.

ENSAM – INRA, (2003) « Analyse des espaces agricoles et naturels de l'Agglomération de Montpellier », (P. Thinon, F. Jarrige, B. Nougarrèdes, G. Pariset), 56p.

Daligaux J. (1999) « Urbanisation et société locale en Provence » l'Harmattan, Paris, 267 p.

Helle C. (1998) « L'extension du bâti en Vaucluse », thèse de géographie, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 342p.

Larcher G. (1998) « rapport du Sénat, n°415 », Commission des Affaires Economiques, La Documentation Française, 15p.

Mathieu N., (1998) « La notion de rural et les rapports ville/campagne en France : les années quatre-vingt-dix », Economie rurale, n° 247, p.11-20

SEGESA (1994) « Entre villes et campagnes. Les espaces de périurbanisation. Identification et problèmes. Propositions pour l'action publique », Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 99p.

mai 2005



avril 2006
n° 13
l'espace méditerranéen

territoires méditerranéens
observatoire des territoires et de la métropolisation dans

Conception graphique : Alain Bitoune - Philippe Cordier / Impression : DGPA/DAJIL/PLM2

Synthèse

Morphologie et gestion de l'étalement urbain des aires métropolitaines méditerranéennes

Introduction

La deuxième moitié du 20e siècle a vu se développer, après le modèle de la « ville industrielle » qui a dominé l'Europe occidentale sur un siècle environ (1850-1950), de nouvelles formes de villes, d'espaces urbains, qui traduisent les mutations économiques, techniques et idéologiques des sociétés développées en général, et de la société européenne en particulier.

Ces formes ont d'abord été interprétées à la lumière des modèles théoriques antérieurs, comme des prolongements des périphéries sur les espaces ruraux environnants. Puis comme des formes nouvelles, nécessitant de nouveaux concepts pour être analysées et comprises. La « métropolisation » est celui qui a été choisi par les sciences sociales dans ce but.

Née de la notion de « métropole », qui désigne les villes dominantes des systèmes économiques et des réseaux urbains dans le monde, la métropolisation est un processus qui désigne à la fois :

- le renforcement des grands pôles urbains, de leurs pouvoirs de commandement et de leurs champs d'influence spatiaux dans le cadre de la globalisation-mondialisation des économies ;
- les formes d'urbanisation extensives et continues, qui sont créées aux périphéries des métropoles et dans les espaces ruraux proches ou lointains par de nouvelles organisations des fonctions et de nouvelles pratiques, qui engendrent de nouveaux paysages urbains.

Dans les années 1980, la croissance externe des villes est observée à travers le concept de périurbain, qui met déjà en avant tous les problèmes que pose l'interface urbain/rural au plan de l'aménagement et de l'urbanisme. Mais dans les années 1990, un pas important est franchi, d'abord par la prise de conscience d'une « révolution urbaine », qui est en fait la constitution de nouveaux objets géographiques auxquels on ne donne plus le nom de villes (Ascher, « Metapolis », 1992).

Les analyses morphologiques abondantes dans la période antérieure, mais trop idiographiques pour donner tous leurs fruits, se tournent vers des méthodes plus nomothétiques afin d'analyser les « lois » spatiales des espaces métropolitains. En même temps, les catégories spatiales qui privilégient les processus dynamiques sur les états statiques et les flux sur les caractères ontologiques, sont explorées avec attention : les réseaux en particulier, qu'ils soient matériels ou idéels, qu'ils véhiculent des hommes et des produits, ou des informations, des idées et de l'argent (Helle, 1998 et Daligaux, 1999). Le festival international de la Géographe de Saint-Dié-des-Vosges a choisi comme thème pour sa version 2005 : « Lieux visibles, réseaux invisibles ».

Les espaces urbains ne sont donc plus organisés selon des polarités hiérarchisées simples, où les économies d'échelle conduisent à des agrégations spatiales plurifonctionnelles : mais selon des logiques multiples qui construisent chacune leurs propres réseaux, leurs propres centralités, leurs propres agrégations.

La gestion de ces nouveaux espaces-mosaïques est partagée inégalement entre les acteurs publics et privés, collectifs et individuels. Dans chacun des champs de l'aménagement et de l'urbanisme sont à l'œuvre des logiques dont les échelles vont de l'espace local à l'espace mondial. C'est donc tout le dilemme des acteurs sociaux et politiques, qui privilégient la réflexion dans le cadre d'un territoire (au sens ethnologique du terme) face à des acteurs économiques dont les principaux, les « dominants », se meuvent dans un plan international. En ce sens, l'hétérogénéité de la population des nouveaux urbains fait que la résurgence des organisations sociales n'y a pas encore le dynamisme de celles qui se sont développées dans les espaces ruraux (les « pays »).

recherche réalisée par

le laboratoire
« Temps, Espaces,
Langages, Europe méridionale,
Méditerranée
(Telemme) »,
Maison méditerranéenne
des Sciences de l'Homme,
Aix-en-Provence

pour

la Direction régionale
de l'Équipement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

et la Direction régionale de
l'Équipement
Languedoc-Roussillon

et

Plan Urbanisme
Construction Architecture
Direction Générale
de l'Urbanisme, de l'Habitat
et de la Construction

orientation et coordination

Jean-Claude JAGER
DRE PACA

Appui et suivi

Roland GOMEZ
PUCA



www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca

De nouveaux outils pour l'analyse morphologique de l'étalement

Les années 1970 ont été celles de la cartographie des inventaires spatiaux par la photo-interprétation et la cartographie classique, comme par exemple celui de l'occupation du sol en Ile-de-France par l'IAURIF (tandis que les géographes universitaires publiaient la série des Atlas régionaux à la demande de la DATAR). Les années 1980 ont vu se développer de manière exponentielle les outils satellitaires et l'assistance de l'ordinateur, permettant des inventaires contrôlés beaucoup plus rapides et moins coûteux. En même temps les méthodes d'analyse spatiale étaient relues et théorisées par des outils transdisciplinaires comme la théorie générale des systèmes, la théorie des graphes, et l'introduction généralisée de la mesure dans les sciences sociales. Les années 1990 ont vu croître les résultats de cette évolution scientifique.

Outre les cartographies thématiques adaptées à la mesure de l'étalement urbain (Crige-Géoméditerranée, 2003), la réalisation d'une taxinomie efficace des formes de l'espace géographique (Brunet, 1987)¹, maillages, réseaux, pôles, axes, champs, gradients, tropismes, a permis de relire les formes de l'étalement et d'en dresser des modèles spécifiques éclairants de deux façons :

- sous la forme de schémas spatiaux résumant l'état des aires métropolitaines et les dynamiques spatiales qui interagissent ;
- sous la forme de diagrammes sagittaux qui décrivent de manière explicative les systèmes socio-économiques qui organisent ces territoires.

Les résultats de cette floraison d'études nous montrent que les structures de l'étalement urbain, les pôles et les axes, exercent

des effets de gradients et de champs différents des espaces urbains antérieurs.

- D'abord parce que les nouveaux urbains nécessitent la transformation de beaucoup plus d'espace qu'auparavant pour y développer leur résidence et leurs activités (tant au plan de l'espace public que de l'espace privé, par suite de la prédominance de l'habitat individuel).
- Ensuite parce que ces dynamiques s'appliquent à des espaces de plus en plus vastes et peu « préparés » à la transformation « urbaine » ; l'étalement touche maintenant des périphéries de plus en plus lointaines, où les contacts sont directs avec les sociétés et les économies rurales.
- Enfin parce que la nouvelle organisation en mosaïque de ces espaces ne leur confère plus des hiérarchisations emboîtées susceptibles de créer des centralités durables : on peut s'interroger sur la pérennité des centralités périphériques (centres commerciaux, zones d'emplois) au vu des créations et des disparitions d'établissements en relation avec les décisions des firmes concernées.

Cette analyse morphologique conduit naturellement à une redéfinition des « limites » de la ville. Les années 1990 sont notamment marquées par l'évolution des délimitations statistiques (l'INSEE passe de la ZPIU aux aires urbaines) et une réflexion sur les différents types d'espaces issus de l'étalement urbain (SEGESA, 1994). Les chercheurs, après avoir isolé le périurbain comme catégorie spatiale, en soulignent surtout dans les années 1990 la diversité interne et les problèmes de gestion.

Les spécificités de l'étalement urbain des régions méditerranéennes septentrionales : un étalement tardif et très rapide

Jusque vers les années 1950, la ville méditerranéenne se caractérise par la quasi absence d'une banlieue, sinon à dominante agricole, et par une rupture nette entre l'urbain et le rural. La révolution industrielle du 19^{ème} siècle ne s'est pas traduite par l'extension de la ville (sauf exception). Les usines sont restées dans la ville et le centre historique a continué d'abriter les principales fonctions urbaines.

A partir des années 1950, la croissance urbaine exacerbée touche les villes méditerranéennes soutenue par des facteurs exogènes et endogènes.

Parmi les facteurs exogènes on retiendra :

- les politiques d'aménagement du territoire (Mezzogiorno en Italie, pôles de développement en France et en Espagne) ;
- les décentralisations politiques (Italie.1954, Espagne.1978, France.1982) ;

- le « décollage » des activités touristiques ;
- une forte immigration d'origine nationale et internationale, riche en provenance du Nord, pauvre du Sud.

Parmi les facteurs endogènes on soulignera :

- un environnement social très ségrégué, marqué par la faiblesse de la classe moyenne et la part importante des « revenus sociaux » ;
- des structures foncières rurales particulières avec d'une part, des petites exploitations paysannes en terrasse ou lanière favorable à la construction individuelle et au « mitage » et d'autre part, de grands domaines périurbains facilement mobilisables par la promotion immobilière privée ;
- un environnement naturel contrasté, fragile et menacé par la méconnaissance des genres de vie des sociétés rurales traditionnelles de la part des populations urbaines qui s'y installent.

Étalement urbain et défis spatiaux

La législation sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme a souvent plus accompagné et suivi l'étalement urbain qu'elle ne l'a précédé, et son application n'a pas toujours été à la hauteur des intérêts en jeu (Larcher, 1998). En effet l'instabilité des documents locaux d'urbanisme (POS), le manque de planification supracommunale, l'insuffisance des moyens financiers pour mener une politique foncière publique efficace sont autant de facteurs ayant empêché une gestion efficace de l'étalement.

Une série de lois au tournant des années 2000 (sur l'intercommunalité, l'urbanisme) a tenté d'améliorer les outils existants et d'en proposer de nouveaux. Il est cependant encore trop tôt pour pouvoir en juger les effets. Ainsi, l'obligation d'un schéma de cohérence territoriale pour les agglomérations implique à la fois les élus de la ville centre et ceux des périphéries dans un projet de planification commun à long terme. Prônant la concertation et la participation, cette nouvelle gouvernance favorise les débats autour de la gestion

de l'étalement urbain mais ne garantit pas des choix politiques cohérents.

Ajoutons à cela l'imbrication de plus en plus grande des formes d'organisation de l'espace.

- D'abord entre l'urbain et le rural, le premier pénétrant dans le second selon les différents modèles des théories de la diffusion. Pourtant, plus de domination de la ville sur la campagne dans les représentations : le rural et l'urbain restent deux entités distinctes et sont simultanément analysés comme antithétiques et complémentaires. En effet, alors que la ville se charge de valeurs négatives, la campagne est revalorisée dans les années 1990 par son association aux notions de paysage, d'environnement et de patrimoine (Mathieu, 1998). La préservation d'une campagne vivante devient un enjeu spatial face à l'étalement urbain.
- Ensuite à l'intérieur des espaces métropolitains, mosaïque de fonctions et de localisations concurrentes. Le périurbain est ainsi un des lieux où se font sentir les tensions issues de cette imbrication. Tensions humaines entre anciens et nouveaux résidents, tensions paysagères avec la banalisation d'un patchwork paysager (problème des entrées de ville par exemple), tensions foncières enfin étant donné la soif de terrains urbanisables et le différentiel des prix avec des terres jusque-là agricoles ou boisées.

Cela entraîne dysfonctionnements, coûts, dégradation de la qualité de vie et de l'environnement, alors que l'espace consacré à chaque urbain augmente, et que la densité des habitants et des emplois rapportée à la surface totale diminue. En quelque sorte, une moindre artificialisation de l'espace dans les périphéries des aires métropolitaines que dans la ville dense centrale conduit à un environnement plus fragile et à des risques urbains toujours élevés : par exemple, le problème des risques d'inondations, des catastrophes naturelles, reste très considérable aussi bien dans les centres que dans les périphéries des villes méditerranéennes.

De même, alors que les coûts de congestion chers aux manuels d'économie et de géographie urbaine des années 60 avaient perdus de leur actualité, on les voit réapparaître, exacerbés, dans les centres des métropoles, et dans les nouvelles centralités de leurs périphéries.

L'imbrication évoquée plus haut touche en premier lieu les espaces agricoles, qui nous intéressent ici au moins à deux titres :

- le premier est que ceux-ci fournissent en quelque sorte la trame foncière sur laquelle les espaces métropolitains se développent : les acteurs métropolitains font-ils fi des structures pré-existantes pour construire sur une table rase, ou cherchent-ils à insérer les nouveaux contenus en tenant compte des structures antérieures ?

- le second est que cette imbrication oblige les agriculteurs, qui animent encore des systèmes productifs localisés susceptibles de durer – où même de créer de nouveaux territoires par des fronts pionniers (par exemple sur le littoral méditerranéen de l'Espagne) –, à tenir compte à la fois des concurrences internationales dans les filières de production méditerranéenne, et de la compétition pour le sol engendrée par l'étalement urbain (Eloumi, Jouve, 2003).

La préservation des espaces agricoles et naturels constitue ainsi un des défis spatiaux de la métropolisation. Généralement, le jeu des acteurs locaux conduit à la poursuite de l'étalement urbain satisfaisant tant les promoteurs que les agriculteurs réalisant des plus-values foncières conséquentes (Daligaux, 1999). Pourtant un consensus naît parfois autour de la protection des derniers espaces non-construits car ces derniers deviennent multifonctionnels. Parallèlement à l'agriculture ou à l'exploitation forestière, ils s'ouvrent à de nouveaux usages à destination des urbains (loisirs de plein air). Leurs fonctions environnementales (coupe-feu, lutte contre l'érosion) et patrimoniales (conservatoire de traditions locales) favorisent également l'engagement politique pour leur protection, derrière le concept de développement durable (ENSAM – INRA, 2003).

Enfin cet étalement n'a fait qu'ouvrir un nouveau champ à la ségrégation spatiale. Les classes moyennes ont été en général le moteur de l'étalement urbain résidentiel de la société, mais les autres classes aisées ou moins pourvues y ont participé, selon des règles de localisation mesurées par le prix du foncier : distance aux centres urbains, aménités paysagères, infrastructures de communication et de services. Ainsi de nouvelles formes de ségrégation spatiale sont apparues, différentes de celles qu'a étudiée l'Ecole de Chicago dans les années 1930, mais tout aussi contraignantes : les excès bien visibles en sont le repli individuel ou l'enfermement collectif (les lotissements fermés), mais les formes « ouvertes » peuvent apparaître si le mécanisme des « boomurbs »² états-unien se déclenche à son tour.

En somme, le vrai « défi » spatial serait celui de la capacité des nouveaux espaces urbains à être un cadre favorable à la vie sociale et économique, et en outre à assurer une durabilité propre à la constitution de territoires complexes et doués de longévité, enfin à intégrer les activités agricoles au même titre que les autres dans leur continuum. Ce qu'on a dit de l'évolution des zones d'activité et de leur capacité à « faire centre » peut être repris pour les autres fonctions dans l'étalement urbain et met en question, de cette façon, la notion d'espace urbain « durable », au sens d'un système spatial cohérent.

Des voies à explorer

L'étalement urbain est créateur de systèmes socio-économiques spatiaux au même titre que les systèmes productifs localisés. Alors que ceux-ci ont en général une base fonctionnelle et sectorielle unique (agriculture d'exportation, branche industrielle innovante...), les systèmes métropolitains ont des bases fonctionnelles complexes, mais dans les périphéries ils présentent des formes plus simples, en particulier autour des nouvelles centralités. Leur analyse morphologique par la construction de modèles graphiques et leur étude

systématique (par la construction de modèles systémiques et de graphes sagittaux), devrait permettre de déboucher, au-delà du constat déjà fait de la « complexité », sur la construction de modèles nouveaux, propres à alimenter de nouvelles hypothèses pour la recherche.

En appliquant ces recherches à des comparaisons entre les aires métropolitaines des pays de l'arc Méditerranéen (Espagne, France, Italie) on rendra mieux compte des orientations

¹ Brunet R, (1987) « La carte, mode d'emploi », Fayard-Reclus, (voir chapitre: « la carte et les modèles », p.187)

² Lesne C., « Nouveaux suburbs », Le Monde 2, n° 48, 15 janvier 2005.